



Atelier B1 : (Dé) construire des indicateurs : regards croisés / (De) constructing indicators : a cross view.

La manière de construire des indicateurs est souvent occultée par les résultats obtenus, or, elle se révèle parfois aussi importante que l'indicateur lui-même. L'objectif de cet atelier était de présenter des méthodes de construction d'indicateurs et ainsi de mettre en évidence les difficultés rencontrées lors de leur élaboration et les enjeux de ces indicateurs. Des éléments de réponse ont été donnés à la question « comment construire ? », éléments de réponse qui à leur tour soulèvent des interrogations. Ainsi, A. Boutaud propose les étapes suivantes dans la construction d'indices synthétiques :

La première question qui se pose est **le choix de la finalité** de l'indicateur : un indicateur pour quoi faire ? S'agit-il d'un indicateur d'état (mesurer une situation), un indicateur d'impact (évaluer des actions) ? Va-t-il servir à comparer des territoires, à mesurer des évolutions temporelles ? Quel est l'objet de l'analyse (santé sociale, bien-être, développement humain,...) ? Il faut donc, avant toute chose, définir ce que l'on cherche à mesurer.

La deuxième question qui se pose est **le choix des composantes** de l'indicateur, des dimensions sensées représenter l'objet de la mesure et de manière adjacente le choix des données sources. Pour construire l'IDH 35, G. Le Roch, P. Pesset et J. Vallard proposent trois qualités : la pertinence, la disponibilité et la périodicité. A. Boutaud y ajoute la comparabilité.

La **pertinence** est la première qualité demandée à un indicateur. Elle est également un point focal pour L. De Gimel qui souligne l'ambiguïté qui peut exister entre la variable et l'enjeu : la croissance des dépenses pour la protection de l'environnement, est-ce le signe d'une amélioration ou d'atteintes plus fortes ?

Le problème de la **disponibilité** des données se retrouve à la fois au niveau de l'échelon territorial et du pas temporel souhaité. D'où apparaît la nécessité parfois d'utiliser des variables proches, mais elles peuvent se révéler soit dépendantes d'une autre variable, soit elles déplacent l'enjeu.

Par exemple, pour la construction de l'IDH 35, l'espérance de vie n'étant pas disponible à un échelon territorial fin, elle est, dans un premier temps, remplacée par le taux de mortalité. Or, celui-ci est fortement influencé par la structure par âge de la population, cela a amené les trois auteurs à construire un indice comparatif de mortalité, qui remplace le taux de mortalité. Autre exemple, remplacer le taux de jeunes sans qualification par l'illettrisme chez les jeunes déplace l'enjeu vers des questions d'exclusion. Nous retrouvons les problèmes de pertinence.

La **périodicité** fait également référence à la disponibilité des données dans le temps. Certaines données ne sont disponibles que de manière ponctuelle ou avec un pas temporel très long, ainsi, le recensement de la population ne fournit des données que tous les cinq ans.

La **comparabilité** exige, d'une part, des définitions et des modes de calcul constants dans le temps et dans l'espace et, d'autre part, une absence d'interactions entre les territoires.

La dernière étape de la construction d'un indice synthétique est **le choix de l'agrégation** et des éventuelles pondérations à mettre en œuvre. Certains indicateurs utilisent une normalisation temporelle, d'autres une normalisation territoriale. Dans tous les cas, il est nécessaire de tester la sensibilité des résultats aux pondérations choisies. Les pondérations



peuvent sembler un problème purement technique, néanmoins, en accordant un poids plus ou moins important à telle ou telle dimension, elles indiquent déjà des choix sur les enjeux prioritaires.

Comme le souligne P. Glémain, lors de l'élaboration d'indicateurs, il ne faut pas hésiter à s'informer voire à s'inspirer d'indicateurs utilisés par d'autres organisations et, en particulier, ceux construits dans les Suds.

La multiplication des indicateurs va à l'encontre de leur appropriation. Pour être lisible et donc être approprié par les citoyens, il faut spécifier les limites de l'indicateur, ce qu'il fait, ce qu'il ne fait pas. Enfin, la construction d'indicateurs est une question éthique, voire politique et il est nécessaire d'ouvrir ces débats au plus grand nombre, tout en s'assurant de la bonne représentativité des citoyens.

L'ordre de présentation dans l'atelier était le suivant :

Aurélien Boutaud (Consultant): « Comment construire des indicateurs synthétiques de bien être / Ways to build well being synthetic indicators »,

Pascal Glémain (ESSCA Angers): « Comment construire des indicateurs pour l'économie sociale et solidaire / Ways to build indicators for a social and solidary economy».

Gilles Le Roch (Conseil Général d'Ille et Vilaine) : «Des indicateurs synthétiques territorialisés pour la Bretagne/ Localized synthetic indexes for Brittany »,

Louis de Gimel (INSEE): « Une approche critique des méthodologies de construction d'indicateurs / A critical approach to methodologies for constructing indicators»,